

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFFG 2024 - (N° 538)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 80

présenté par

M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 6

ÉTAT D

« Participations financières de l'État »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.